



Ville de Bruay Sur L'Escaut
Police Municipale
632 rue Jean Jaurès - B.P. N°36
59860 BRUAY SUR L'ESCAUT
Tél. : 03-27-25-99-49
Mail : policemunicipale@bruaysurescaut.fr
-=-oOo=-=-



ARRETE MUNICIPAL

« ZONE 30 »

Nous, Maire de la Ville de Bruay – sur – l'Escaut,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté municipal du 18 Juillet 1978 relatif à la circulation et au stationnement,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires de manière à faciliter la circulation et éviter tous accidents,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Les rues suivantes seront limitées à 30 Km/h :

- ⇒ Rue Clémentine Decker
- ⇒ Rue Pasteur (à partir du n°97 jusqu'à l'intersection avec la rue Jean Jaurès)
- ⇒ Avenue de l'Europe (partie comprise entre les rues Jean Jaurès et Victor Hugo)
- ⇒ Rue Victor Hugo (entre l'Avenue de l'Europe et la rue Clémentine Decker)
- ⇒ Rue du Chevalier de la Barre (entre les rues du Chevalier de la Barre et Victor Hugo prolongée)
- ⇒ Rue Victor Hugo prolongée (entre les rues du Chevalier de la Barre et Hoche)
- ⇒ Rue Hoche (entre les rues Victor Hugo prolongée et Jean Jaurès)
- ⇒ Rue de la Poste
- ⇒ Place des Farineau (à partir du N°1 Ruelle de la Mairie jusqu'à l'intersection avec la rue Jean Jaurès)
- ⇒ Rue Lamartine
- ⇒ Rue Bernard Vermeulen
- ⇒ Rue Henri Legrand (de l'intersection rue Ledru Rollin à l'intersection rue Jean Jaurès)
- ⇒ Rue Lucien Mars
- ⇒ Rue Danton (entre les rues Pasteur et Ledru Rollin)
- ⇒ Rue Ledru Rollin (de la Drève des Champs jusqu'à l'intersection avec la rue Joseph Deflines)
- ⇒ Rue Proudhon
- ⇒ Rue du Gros Caillou
- ⇒ Rue Corneille
- ⇒ Rue Racine
- ⇒ Rue Molière

ARTICLE 2 : Cette réglementation qui prendra effet à compter du Lundi 10 Novembre 2014, sera matérialisée par les Services Municipaux par des panneaux réglementaires

ARTICLE 6 : Monsieur le Commissaire de la Police Nationale de Valenciennes, le Chef de service de la Police Municipale, le Chef de Corps des Sapeurs des Pompiers de la Commune, Monsieur Le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut,
Le 07 Novembre 2014
Le Maire,

Sylvia DUHAMEL

